

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents à la séance : 09
Date de la convocation : 30 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un le 09 octobre, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis à la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mesdames CHAPUIS Armelle et RATTEZ Karine, Messieurs BILLOT Thomas, CHARPY-PUGET Gilles, CREMONA Cédric, MOINE Bernard, ROSE Jean-Philippe, RATTEZ Thomas, GUILLEMAUD Thibaud (10h50).
Excusés : NASSIR Marine, THURISSET Alexandre

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

8h00 : Le procès-verbal de la réunion du 03 juillet 2021 est lu et **adopté à l'unanimité des membres présents**.

1. Désignation d'un membre de la commission « aménagement du territoire – PLUi »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Karine RATTEZ pour représenter la commune à la commission « aménagement du territoire – PLUi »
La 1ère réunion aura lieu mardi 19 octobre de 9h à 12h à la croisée de Fleurville.

2. Contrat assurance des risques statutaires pour les agents.

Le marché lancé par le centre de gestion a été attribué à AG2R Prévoyance – Gras Savoye à compter du 1^{er} janvier 2022
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer à ce contrat et fixe le taux de cotisation global à 4,82% pour les agents CNRACL et 1,16% pour les agents IRCANTEC avec en option la prise en charge des charges patronales à hauteur de 40% pour les agents CNRACL et 33 % pour les agents IRCANTEC.

3. Modification du taux de la taxe d'aménagement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de modifier le taux de la taxe d'aménagement qui passera de 1% voté depuis 2017 à 2% en 2022.

4. Modification du RIFSEEP

Les agents contractuels recrutés sur un grade de la fonction publique territoriale peuvent bénéficier des primes et indemnités au même titre que les fonctionnaires territoriaux.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder le RIFSEEP aux agents contractuels après leur période d'essai.

5. Convention avec la commune de Grevilly pour mise à disposition de l'agent d'entretien

Lecture est faite par Monsieur le Maire de la nouvelle convention de mise à disposition de l'agent technique.
Cette nouvelle convention sera proposée à Grevilly.

6. Questions diverses

Monsieur le maire Gilles Charpy-Puget:

- informe le conseil municipal de la réception d'un courrier de demande de passage du rallye des vins le dimanche 26 juin 2022 : le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, se positionne contre afin de préserver les routes communales qui viennent d'être refaites.
- fait le point sur les travaux en cours :
 - travaux de voirie : la route de Fragnes a été faite en enrobé et un drain a été créé pour 19 696 € TTC
 - travaux à l'espace "liberté" : terrain de boules, éclairage, fleurissement talus, plantation d'arbres, terrassement, bordures, gravier pour aire de pique-nique, chape devant le four à pain (Cruzille Patrimoine remercie Rodolphe pour le coup de main) pour la somme de 15 200 € TTC. L'entretien des jeux est à la charge de la Com-Com.
- **signale de nombreuses dégradations** sur la commune (vitres, pavés de verre, miroirs, vitrine paroisse, plaque place...), **dépôt d'objets** divers et variés, déchets en tout genre dans le **lieu de compostage** de la commune, **dénonce la monopolisation intempestive et dangereuse** place Ponthus.

Karine Rattez annonce la reprise de l'étude de l'aménagement de la place Ponthus.

Thomas Rattez précise que les affouages se feront aux Tessonnières, pas d'affouage au bois de Moine. Le tarif sera de 50 € et les inscriptions se feront jusqu'au 29 octobre.

Thomas Billot annonce que son prochain trail devrait avoir lieu début avril.

Armelle Chapuis annonce la fin du marché sur le parking du club (les conventions passées avec les producteurs sont donc caduques), précise que le marché de Noël va être relancé (date à fixer), fait le point sur la commission CCAS (restaurant en novembre ou colis de fin d'année, spectacle à Chalon sur Saône en avril).

Afin d'optimiser les ramassages des ordures ménagères, à partir d'octobre 2021, et à la demande de la Communauté de Communes, il a été décidé de regrouper les points de collecte : emplacements identifiés par un panneau « RR » (Point de Ramassage). Une information sera déposée prochainement dans les boîtes aux lettres.

Pensez à mettre vos poubelles la veille et à les rentrer le jour même.

Cédric Crémona se réjouit du bon fonctionnement de la section foot et de la bonne fréquentation du site internet.

Petite modification : la réservation de la salle communale se fera directement au secrétariat de la mairie.

Les vœux du maire devraient avoir lieu le samedi 8 janvier 2022 (date à confirmer)

Fin de la réunion à 11h40

Date du prochain conseil municipal 4 décembre 2021

Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET

